



KARATE CLUB de TOURNEFEUILLE (KCT)

Saison 2023/2024

Association Loi 1901
Club affilié à la FFKDA
(Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées) depuis 1996.

Site Internet : www.karate-club-tournefeuille.com	Adresse : Maison des Arts Martiaux Avenue du général de Gaulle 31170 Tournefeuille Président du bureau : Serge Gadi
Page Facebook : www.facebook.com/KarateClubTournefeuille	
E-mail : bureaукct@outlook.fr	

MERCI DE remplir CE FORMULAIRE EN lettres **MAJUSCULES** SVP.

INFORMATIONS GENERALES :

Nom :	Prénom :	Ceinture :
--------------	-----------------	-------------------

Date de Naissance (jour/mois/année) :	Nationalité :
Adresse :	
Code Postal :	Ville :

Téléphone :	
N° à utiliser en cas d'urgence (autre que celui de l'adhérent)	
E-mail (Très important en MAJUSCULE)	

Attention : une adresse e-mail est très importante car elle nous servira à vous communiquer tout ce qui se passe au club durant la saison (infos cours, stages, compétitions, etc...)

Choix et Calcul du montant Total de votre adhésion (License et assurance incluse):

Adhésion Club Adulte :	280€
Adhésion Club Enfant :	210€

Tarifs pré-calculés pour une Cotisation Totale			
	0 Adulte	1 Adulte	2 Adultes
0 Enfant		280€	490€
1 Enfant	210€	440€	660€
2 Enfants	360€	600€	820€

Adhésion Ceinture Noire :	170€
---------------------------	------

Mode de Paiement :	Chèque Bancaire		
Montants et Dates d'encaissements :	1 ^{er} Octobre	30 Novembre	30 Janvier

Aucun remboursement ne sera fait, sauf cas exceptionnel. Le paiement de la cotisation doit être effectué au moment de l'inscription.

Discipline : Karaté Contact ⑨ Karaté Shotokan ⑨ Krav Maga ⑨

Pièces à fournir au moment de l'inscription :	CONTROLE
(Attention : Aucune inscription ne sera prise en compte en cas de dossier incomplet)	
- Certificat Médical (avec mention "Apte à la pratique du Karaté")	
- Photo d'identité (avec le nom mentionné au verso)	
- Règlement à l'ordre de AST Karaté Club Tournefeuille (Nom de l'adhérent au verso)	

IMPORTANT : Mesures de Sécurité pour vos enfants !

Merci de bien vérifier la présence de l'instructeur quand vous amenez votre enfant sur le lieu de sa séance de sport. Nous vous rappelons que dès la fin du cours les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents. Ni le Karaté Club de Tournefeuille, ni l'instructeur, ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables en cas d'incident survenu à l'issue du cours. Je m'engage à ne pas le (la) laisser tout(e) seul(e) avant et après les heures de cours.

Je soussigné(e) Mme, Mrdéclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepter le contenu.

Fait à Le/...../.....
Signature

Autorisation Parentale à remplir (pour les Mineurs) :

Je soussigné(e) Mme, Mr, Père .. Mère .. Tuteur Légal ..

Autorise L'enfant.....à la pratique du karaté, en loisir et compétition ainsi qu'aux diverses manifestations internes au sein du Karaté Club Tournefeuille.

En cas d'urgence, les responsables du club pourront prendre toute les mesures nécessaires à la sécurité de mon enfant.

N° de téléphone à composer en cas d'urgence (Mobile, Médecin, etc.) :

Fait à Le...../...../.....
Signature

Autorisation de droit à l'image :

Je soussigné(e) Mme, Mr, responsable légal de l'enfant

Autorise le Karaté Club de Tournefeuille à photographier / filmer mon enfant à des fins de communications et de publication sur ses divers supports médias : affiches, sites internet, presse...

Merci de cocher la case correspondant à votre choix.

OUI	<input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>
-----	--------------------------	-----	--------------------------

Fait à Le...../...../.....
Signature

Assurance (accident corporel) : Le Karaté Club Tournefeuille met en garde l'adhérent contre les dommages corporels dont il peut être victime à l'occasion de la pratique du karaté ou d'une des disciplines associées. Il attire son attention sur l'intérêt qu'il a à souscrire une assurance « accident corporel ». L'établissement de la licence permet à son titulaire de bénéficier, s'il le souhaite, des conditions d'assurance « accident corporel » souscrite par la FFKDA auprès de la Mutuelle des Sportifs. Le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du karaté et d'une des disciplines associées pouvant porter atteinte à son intégrité physique. Le soussigné déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des garanties telles qu'indiquées dans la notice d'assurances. Le Karaté Club Tournefeuille informe le licencié que le prix de la garantie de base « accident corporel » s'élève à 0,75€ ttc quel que soit l'âge. Le soussigné déclare avoir été informé des possibilités d'extension complémentaires des garanties de base qu'il peut souscrire personnellement auprès de la Mutuelle des Sportifs. Le bulletin d'adhésion aux garanties complémentaires SPORTMUT FFKDA est également téléchargeable sur le site www.ffkarate.fr rubrique « assurances ».

Fait à Le...../...../.....

Signature obligatoire: